

et a Mollet⁶, je te recommande le departement, que la scision des patriotes se termine promptement, pour que la reunion de vos forces et de votre sagesse, aneantise a jamais les ennemis de la Republique ;
Salut et fraternite tout a toi
Merlino

Paris le 15 ventose l'an 2ème
de la Rép fse une et indivisible

Je recois, Mon cher ami, ta lettre du 9 et j'y répons avec autant d'empressement que j'ai eu de la recevoir, tu a raison c'est la correspondance entre les patriotes qui entretiendra le feu sacré du patriotisme dont nous devons tous être embrasé, c'est en nous ouvrant réciproquement nos cœurs, c'est en nous représentant amicalement nos torts et nos erreurs, même en nous louant sur ce que nous faisons de bien que nous ammenerons la liberté au port désiré ;

Je te remercie des détails que tu me donne sur les opérations d'Albitte à Trévoux, mais comme je te l'ai dit par ma précédente toi et lui vous avez été trompé sur plusieurs sujets déplacés et sur certains de ceux qui les remplacent ; enfin c'est une chose faite, mais l'avenir vous apprendra que je connois bien les sujets de mon district et comment cela ne seroit il pas, puisque sans être immodeste, je puis me vanter d'avoir été le créateur de la Révolution et l'âme du patriotisme, ceux d'entre eux qui veulent être de bonne foi m'en remercie tous les jours m'en récompensant en me donnant le doux nom de leur père ;

Je ne reviendrai pas sur le compte de Blanc⁷ puisqu'il n'est rien, mais sur mon ame et ma conscience, malgré tous ses détracteurs, je le garanti pour un excellent patriote qui auroit été d'une grande utilité a la chose publique dans une place importante ;

Quoique mon opinion soit qu'il ne puisse pas y avoir un prêtre honnête homme, (la raison est simple, un homme qui a fait étude du mensonge dans sa jeunesse, qui dans l'age mur l'a prêché ne peut être qu'un menteur, hors un menteur ne pouvant être patriote, je suis fondé dans mon opinion) je sais cependant qu'il y a un axiome qui dit, point de règle sans exception, donc n'y eut il qu'un patriote sur 10 mil pretres, l'arrivée d'Albitte le confondant avec les méchants sous le rapport je ne puis l'approuver, prenant la justice pour banc de toutes mes opinions, si j'ai tort,

fait m'en la réponse, avec autant de franchise que j'en met

Montrevel 26 pluviose an II, PV d'arrestation de 166 personnes à Pont-de-Veyle 24 ventose an II, mesures pour empêcher les habitants de Pont-de-Veyle de faire le dimanche 24 ventose an II; 4 L 67. Selon le témoignage du citoyen Joly, cahier de dénonciation n°1, AD01, 15 L 66 dans la nuit du 29 au 30 nivose (18-19 janvier 1794) Convers s'était rendu aux clarisses afin d'interroger des détenus mandatés par la commission : « Convers alors officier municipal, vint un jour dans la maison de détention. Le citoyen Chambre, ex-administrateur du département demanda au citoyen Convers les motifs de sa détention. Convers répondit avec hauteur c'est parce que tu as conspiré contre la patrie. Peu de temps après, ce même Chambre fut conduit devant la Commission Populaire de Commune-Affranchue » selon le témoignage du citoyen Joly, cahier de dénonciation n°1, AD01, 15 L 66

⁶ Est-ce Mollet Jean-Luc Anthelme, député de l'Ain sous la Convention mais démissionnaire le 18 août 1793, président du directoire du district de Belley page 133, 139 ? ou bien Rollet-Marat que l'on trouve souvent associé à Convert ? Il semble bien s'agit de Mollet et pas de Rollet. Ndlr

⁷ cf répertoire page 275 : 8 L 88 dossiers individuels de détenus (Blanc prêtre, 4 avril 1793-16 avril 1793)

a t'en faire la demande, si ton raisonnement est meilleur que le mien je m'y rendra, je n'ai d'autres vues que celles du bien général, je fais toujours abstraction des personnes pour ne voir et ne m'occuper que des choses, je n'aime, je n'ai et je n'aurai jamais d'autre désir que celui du ferme établissement de la liberté, aussy toutes mes actions, tous mes mouvements, tous mes raisonnements tendront constamment a ce but ;

Je suis comme toi, mon cher ami, que l'état d'un patriote est un état de souffrance quand l'on est vraiment affecté du sort de sa patrie cela ne peut pas être différemment mais soit tranquille avec du courage, de la severité pour les méchants et la justice pour les bons nous viendrons a bout de tout mais pour cela il faut bien se metre en garde contre les intrigants qui sous le masque du patriotisme le plus ardent ne cherchent qu'a égarer qu'a diviser les patriotes, ce sont selon moi les ennemis que nous avons le plus à redouter et contre lesquels nous devons porter toute notre surveillance, et je crois le moment pressant ;

La calomnie est à l'ordre du jour dit tu et sans doute c'est l'arme favorite de ceux dont je viens de te parler ;

C'est avec la calomnie, c'est avec des dénonciations aussy absurdes que soutenues, qu'ils prétendent faire battre les patriotes entre eux, mais des que nous en sommes prevenus nous n'avons plus rien a redouter de leur ruse, moi aussy je suis calomnie je suis appelle modéré et peut être quelque chose de plus, et bien que tous les calomniateurs soient bien prevenus qu'ils ne viendront pas a bout de me decourager, que jamais non jamais je ne devierai un moment de mes principes, il y a trop longtemps que ceux de la liberté et de l'égalité sont graver dans mon cœur pour s'en effacer si facilement, je les redoute pour le mal qu'ils peuvent faire a ma patrie, mais non pour celui qu'ils peuvent me faire a droiture, quand on aime bien son pais, que l'on a la conscience pure, l'on sait tout braver, meme la mort ;

Je ne sache pas que Jagot aie aucun motif de bouder avec toi, ce sont, sans doute ses occupations, qui l'ont empêché de t'ecrire, du reste je le verrai aujourd'hui et lui en parlerai ;

Bien des amitiés a tous nos frères, sans oublier ta sans culotte, je suis tout a toi ;

Merlino

Je te confirme ma précédente du 13, et j'attends de tes nouvelles

Paris le 11 germinal l'an 2ème
de la Rép fse une et indivisible

Je reçois seulement en ce moment, Mon cher Desisles, ta lettre du 9 (29 mars 1794) et celle que m'a écrit le 30 du mois passé (18 février 1794) le comité de correspondance de la société, j'y répondrai sous peu avec la dignité d'un représentant du peuple qui est faussement inculpé et traité d'une manière si peu fraternelle, si peu décente, que je ne puis croire qu'elle soit l'ouvrage de la société, parce que la société que je regarde comme excellente et à laquelle je me fais honneur d'être attaché, ne peut avoir le dessein d'avilir la représentation du peuple, je l'ai cru si je ne me suis pas trompé, l'ouvrage d'un jeune homme peu réfléchi qui se laisse emporter par l'excès de son zèle qu'il ferait mieux d'exercer sur les frontières où son âge ou son devoir et son patriotisme l'appelle

Cette lettre contient deux reproches aussy peu fondés l'un que l'autre et des menaces que ma vie révolutionnaire justement appréciée aurait due m'épargner ;

l'on se plaint de ce que je n'écris pas à la société, tu conviendras que c'est une querelle de normand, d'abord tu sait toi même que n'étant pas un membre inutile à la Convention mes grandes occupations m'empêchent de multiplier ma correspondance me devant tout entier à

mon devoir et de plus t'écrivant assez souvent et sachant que lorsque mes lettres contiennent quelque chose d'intéressant tu les lui communiquais c'aurait été faire double emploi que de lui répéter ce que je t'écrivais pour ne la pas mieux instruire.

Le second est plus grave et plus sérieux l'on me taxe d'avoir ranimé les espérances des intrigants et des fédéralistes en me laissant circonvenir par eux (souligné dans le texte), l'on a plus fait car l'on a dit que je les logeais, ce dernier propos m'afflige pour celui qui l'a tenu car il n'a pas craint de mentir à sa propre conscience, il savait directement le contraire ; Certes je ne me serais jamais attendu à une pareille inculpation, je me suis dans toutes les circonstances montré, avec trop d'énergie, contre toutes les intrigues et les intrigants pour avoir mérité un semblable reproche, au surplus qu'ai-je fait pour eux, rien, rien absolument je défie que l'on cite un seul fait, contraire à ce que j'avance, mais au contraire j'ai toujours été et serais toujours leur ennemi déclaré et les poursuivrai sans relâche jusqu'à ce qu'il n'en existe plus, je réfléchis sur les dénonciations mal fondées quand elles tombent sur des députés sans tâches, plus je reste persuadé que cette manœuvre tient à la grande conspiration dont le but principal était d'anéantir la représentation nationale qu'il y aurait arrivés infailliblement en avilissant quelques membres en particulier, ce soupçon mérite toute ton attention car les scélérats avaient des agents sur tous les points de la République, il y en a chez vous, n'en doutez pas, ton devoir est donc de les découvrir, de les pousser à outrance, et de te méfier de toutes les mesures qui te paraîtront trop extraordinaires, l'on a eu l'intention de pousser le peuple au désespoir comme le seul moyen de le porter à la contre-révolution, agit donc en conséquence, si tu veux pas être la dupe des faux patriotes dont tu peux être environné, méfie toi surtout de ceux qui n'ont pas constamment marché dans le sentier étroit des vertus et de la probité, il est impossible qu'un malhonnête homme soit patriote et c'est cependant avec les vertus et la justice que nous devons fonder la liberté et la République, réunissons donc tous nos moyens pour mettre irrévocablement à l'ordre du jour l'exacte probité et tout ira bien, car je suis obligé de te dire que tout ne va pas aussi bien dans notre département que tu le crois, on se méfie de toi, l'on te craint c'est ce qui empêche la vérité d'arriver jusqu'à toi et par les contraires je pourrai fort bien être mieux instruit que tu ne l'es et si je pouvais entrer dans quelques districts je te le prouverai facilement ; Fouché est rappelé, Reverchon est parti depuis deux jours pour le remplacer ; La poste me presse, je t'embrasse et suis tout à toi
Merlino

Paris le 13 germinal l'an 2ème
de la Rép fse une et indivisible

Tu aura vu, Mon cher Desisle, par notre décret d'avant hier qui accuse Danton Lacroix Dumoulin Philippeau et Cie que nous n'épargneront pas les perfides de quelque manteau ils se travestissent, faites en autant de votre côté, pourchassez vivement les faux patriotes, alors et je répond de tout et nous irons à grand pas au bonheur que nous promet la liberté quand nous l'aurons rétablie sur des bases inébranlables ;

Hier aux grands applaudissements de tous, un décret a prononcé l'abolition du Conseil Exécutif, il étoit bien temps que cet établissement qui n'avoit été créé que par les tirans que pour le maintien de la prérogative sociale disparue de notre régime républicain auquel il ne pouvoit plus convenir non plus qu'au gouvernement provisoire et révolutionnaire que la France vient de se donner, comme tu vois nous marchons à grands pas ainsi aidé de vos efforts,

nous serons bientôt au terme de notre parcours ; Excuse moi auprès de la société si je ne lui ai pas encore répondu, un long travail que presse la Convention et dont je suis chargé en est la cause, j'ai été obligé de le mettre en ordre pour pouvoir faire la lecture au Comité demain au soir (lequel ?) mais tu peux être assuré que je le ferai incessamment ;

Vos adresses à la Convention ont été lues dans leur temps, elles sont insérées au procès verbal, si elles ne le sont pas au bulletin c'est une négligence des rédacteurs ; L'on me calomnie toujours à Bourg, c'est donc une rage, et bien, mon ami, je m'en fout parce que c'est l'aliment des patriotes, et que ceux de mon espèce ne changeront à coup sûr pas leur patriotisme contre ceux de leurs détracteurs ; qu'ils me tourmentent tout ce qu'il voudront ; ils ne me feront pas devier mes principes de liberté sont trop anciens et trop bien enracinés pour craindre qu'ils m'abandonnent jamais ressouvient en bien Desisle, c'est mon dernier mot et tous les poignards des méchants ne me feront jamais rétrograder d'un pas ;

Une accolade pour mon compte à ta sans culotte et crois moi en bon républicain toua toi
Merlino

Nous venons de rendre un grand décret, chaque membre de la Convention sera obligé d'établir sa moralité, il n'y a pas de doute que la mesure s'étendra sur les fonctionnaires publics, le peuple ne veut rien d'impur, la Convention digne de le représenter mettra continuellement tout ses principes de vertus à l'ordre du jour et mourra plutôt que de lui laisser perdre sa liberté, nous l'avons tous juré nous tiendrons à notre serment malgré toutes les calomnies des méchants et des étourdis ;

Une accolade à ta sans culotte, je t'embrasse
Merlino

lire la suite et la fin sur

<http://sehri.forumactif.com/t4433-le-conventionnel-merlino#18063>



pour lire la biographie de Blanc-Desisles rendez vous sur
http://assosehri.fr/_serv/dlfiles/dl.php?ddl=bv000033.lkdoc.blanc-desisles-le-maire-revolutionnaire-de-bourg.pdf

TERREUR ! LA RÉVOLUTION FRANÇAISE FACE À SES DÉMONS

De Michel Biard et Marisa Linton

Hier, 5 février, est sortie chez Armand Colin le dernier ouvrage de Michel Biard.

Au cœur de la réflexion sur la Révolution française, la "terreur" constitue une véritable énigme. Comment cette révolution, qui promeut les Droits de l'Homme, entend réformer la justice au nom des Lumières et convaincre ses opposants par la seule force de la Raison, en vient-elle à mettre en œuvre une terrible répression contre ses adversaires ? La guillotine, initialement conçue pour être un symbole d'humanisation de la peine capitale, devient ainsi un redoutable instrument d'élimination politique et marque en profondeur l'image de la Révolution, mais aussi celle de la France dans le monde.

Fruit d'un prétendu "système" inventé par les vainqueurs de Robespierre, la Terreur est ici saisie dans toute sa complexité, notamment dans ses liens avec l'état d'exception et le Gouvernement révolutionnaire. Cet ouvrage a pour ambition de livrer des éléments factuels

et des réflexions qui permettront de comprendre comment ce phénomène de la "terreur" a pu aussi durablement ternir l'image et le souvenir de la Révolution française.

Quelques mots de Michel Biard à nos questions sur cette étude :

SEHRI : Michel, je voulais savoir qu'elle était la différence d'avec le livre de Jean Clément Martin sur le même sujet « terreur, vérité et légendes » publié en 2017 ?

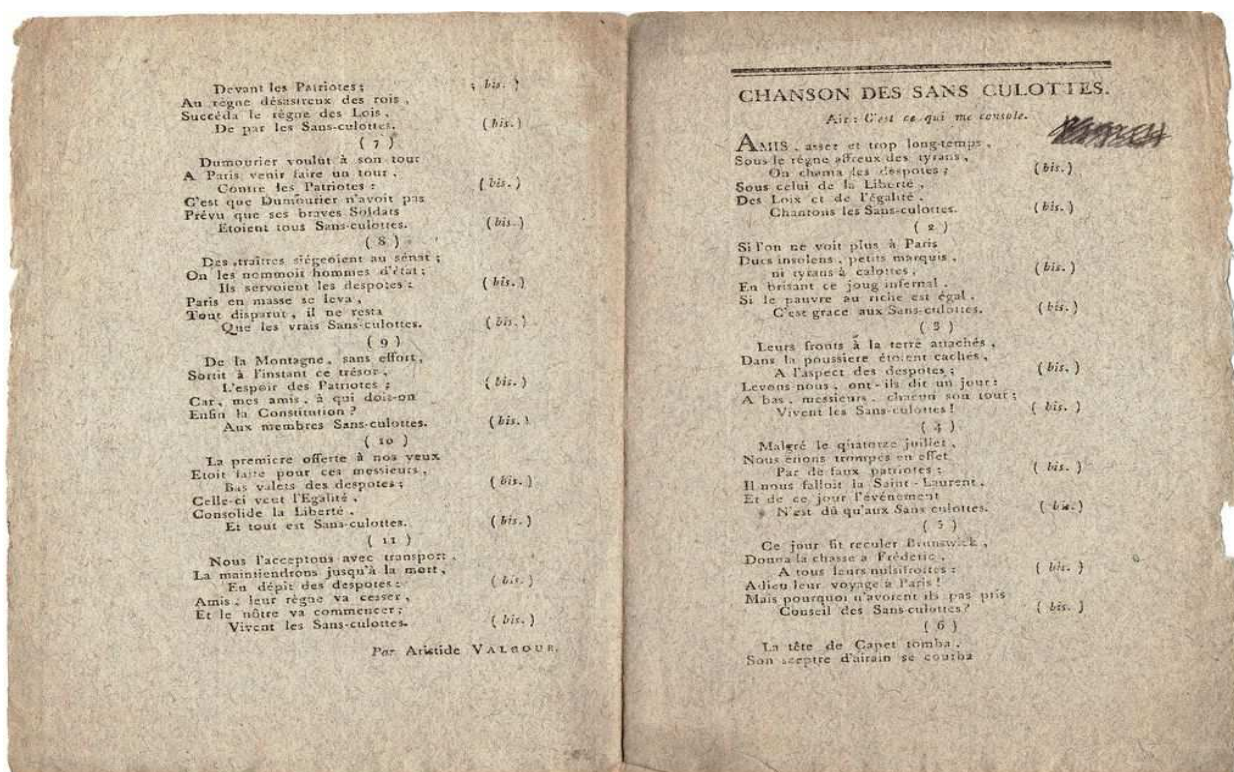
M.B. : *Ce ne sont pas les mêmes approches même si on arrive en principe au même résultat. J'insiste beaucoup plus sur la notion d'exception politique, qui est au cœur du propos.*

SEHRI : Tu es spécialiste des représentants du peuple en mission, abordes tu la Terreur via les représentants et les sociétés ou comités ?

M.B. : *Oui en partie bien sûr*

Le coin des collectionneurs : la chanson des sans-culottes d'Aristide Valcour

Philippe-Aristide-Louis-Pierre Plancher dit Plancher-Valcour et Valcour durant l'an II, est né le 23 février 1751 à Saint-Pierre-sur-Dives, Calvados. Il est baptisé le 25. Fils du bailli et procureur du Roi en la vicomté de Saint-Pierre-sur-Dives, il abandonne ses études de droit à l'Université de Caen pour rejoindre une compagnie théâtrale itinérante avec laquelle il donne des représentations dans toute la France pendant une dizaine d'années. Il décide de s'installer à Paris et fonde en 1785 le Théâtre des Délassements-Comiques puis devient l'éphémère directeur du Théâtre Molière en 1792. Du 22 septembre 1797 au 21 octobre 1798, il est rédacteur en chef du journal *L'Indépendant*. Il cède le 28 février 1815 à Belleville, Seine. Il est l'auteur d'une centaine d'ouvrages dramatiques dont dix-sept seulement furent imprimés entre 1780 et 1807.



Retrouvez la documentation de la SEHRI gratuitement en ligne sur les sociétés populaires
<https://clubscomites-sehri.jimdofree.com/>

Retrouvez le dictionnaire des révolutionnaires de l'Ain en ligne
<http://assosehri.fr/dictionnaires-biographiques-des-revolutionnaires-de-lain-par-commune.html>